

La démission de Lafosse offre un peu de répit à Di Rupo

MONS Le socialiste a sauvé sa coalition avec le CDH, mais l'opposition ne compte pas en rester là, Georges-Louis Bouchez en tête

La pression était trop forte. À quelques heures d'un conseil communal à huis clos où il allait devoir s'expliquer, le socialiste Pascal Lafosse a annoncé sa démission du collège échevinal de Mons. Le nom de l'échevin montois est cité dans le dossier de l'ASBL « La Persévérance » qui gère la Maison Émilie à Cuesmes, une petite structure d'aide aux plus démunis que préside Maurice Lafosse, ancien bourgmestre de la ville et père de l'élu.

Dans son rôle d'échevin, Pascal Lafosse est concerné à la marge seulement par les soupçons de dérives qui s'accumulent depuis le début du mois : un membre de son cabinet s'est permis d'adresser des courriels au personnel de l'ASBL en relation avec des affiliations au PS. Il s'est excusé de cette « maladresse ».

Comme administrateur à titre privé de l'association, il est par contre éclaboussé par l'accumulation d'éléments d'une gravité sans doute très relative, mais qui tournent au scandale quand on les met bout à bout : à ses moments perdus, le personnel de la Maison Émilie aurait milité en faveur du clan Lafosse et du PS. Or l'ASBL reçoit 100.000 euros

par an au titre d'aides wallonnes à l'emploi.

Lex-échevin dément : « *A ma connaissance, l'association assume pleinement ses obligations conformément à son objet social. Les rapports d'activité le prouvent. Des gens en témoignent aussi. Tous les administrateurs sont bénévoles.* » Il s'estime victime d'une cabale de la part d'« *une opposition agressive et hargneuse* » : « *Ces derniers jours ont vu l'accumulation d'amalgames et de propos aussi douteux que déshonorants à mon égard, sans le moindre souci de vérification* », dit-il, très amer.

Majorité comme opposition, ce retrait a été salué comme un geste en faveur du retour à la sérénité. Dans les rangs socialistes, un sentiment d'injustice prédomine toutefois : « *Certains responsables politiques ont condamné Pascal Lafosse avant même de l'avoir entendu, rompent ainsi toutes les règles les plus évidentes en matière de respect des droits de chacun et de gouvernance sérieuse et responsable.* ».

Le principal intéressé relève aussi, non sans raison, que les ac-

cusations initiales proviennent d'anciens membres du personnel de la Maison Émilie qui sont en conflit avec la direction. Le litige a des allures de règlement de comptes, il se soldera devant le tribunal du travail. Mais le dossier n'en restera peut-être pas là : une information judiciaire est ouverte, les ministres wallons Pierre-Yves Jeholet (Emploi) et Valérie De Bue (Pouvoirs locaux) ont commandé des enquêtes.

La conséquence immédiate du renoncement de Pascal Lafosse saute aux yeux : la majorité PS-CDH de Mons survivra à ce cap difficile. Les humanistes menaçaient de claquer la porte, refusant d'être associés à une « affaire ». Arithmétiquement parlant, le bourgmestre Elio Di Rupo et le PS auraient survécu à cette défection. Ils sont sur du velours avec 29 sièges sur 45.

Mais la position du premier, déjà malmené comme président du PS, aurait été intenable : dix mois à traîner un scandale qui n'a peut-être pas encore donné sa pleine mesure, jusqu'aux élections, c'était courir au casse-pipe ! Pascal Lafosse n'a sans doute pas eu le choix : en interne, sa démission était inéluctable.

La conviction de Bouchez

L'opposition est en effet déchainée, à commencer par Georges-Louis Bouchez, le chef de file du MR, qui rêve de faire vaciller la majorité absolue PS et son chef, le 14 octobre prochain. Irréductible pourfendeur des socialistes, l'ancien échevin s'est forgé une conviction : les comportements suspectés au sein de la Maison Émilie sont l'illustration parfaite d'une forme d'estompement des normes qui serait la règle dans des milieux socialistes omnipotents dans sa région et qui aurait échappé à tout contrôle depuis des décennies.

« *Il serait trop facile de faire comme si rien ne s'était passé, souligne-t-il. Cette affaire a mis au jour le clientélisme au quotidien, celui qui fait tant de mal à notre région et empêche son développement.* » Le libéral ne lâchera pas le morceau. Il met au défi la Fédération PS de lâcher complètement Pascal Lafosse en l'empêchant de siéger comme conseiller. Et cette fédération est présidée par Nicolas Martin, héritier possible d'Elio Di Rupo et donc autre cible toute désignée pour le MR et son leader. ■

ERIC DEFFET